

UNE NOUVELLE PARUTION

Dans ce numéro

1 Dans les Laurentides

2 Quoi de neuf?

- Cadre de référence
bientraitance
- Rapports annuels
- Des nouvelles du
CISSS des
Laurentides

4 Coffre à outils

- Campagnes de
sensibilisation
bientraitance
- La maltraitance
envers les personnes
aînées ayant des
incapacités

6 À l'agenda

- Mois de prévention
de la fraude
- Atelier : Ce n'est pas
correct

Dans le présent bulletin, vous retrouverez de l'information concernant la lutte contre la maltraitance et la promotion de la bientraitance. Tous ensemble, continuons nos efforts afin de sensibiliser davantage la population et l'ensemble des acteurs multisectoriels à ce phénomène que nous ne devons aucunement tolérer.

Tout d'abord, rappelons que le mois de mars est le mois de la **prévention de la fraude**. Bien que présente tout au long de l'année, profitons de l'occasion pour aborder ce sujet avec les personnes que nous côtoyons afin de les sensibiliser et les informer. Retrouvez à la fin du bulletin une offre de conférence sur le sujet.

En page 2, je vous invite à prendre connaissance du cadre de référence **Favoriser la bientraitance envers toute personne aînée, dans tous les milieux et tous les contextes**, publié par le gouvernement du Québec. Ce cadre de référence sera un appui incontournable dans la promotion de la bientraitance envers toutes personnes.

En complément, à la page 4, des liens vous permettront de prendre connaissance de différentes campagnes de sensibilisation en lien avec la bientraitance.

Bonne lecture!

Kathleen Gagnon, coordonnatrice régionale spécialisée en matière de lutte contre la maltraitance envers les personnes aînées – Laurentides

DANS LES LAURENTIDES

Événement : Ensemble pour la bientraitance

La table de concertation régionale des aînés des Laurentides (TCRAL), avec l'appui de plusieurs partenaires, tiendra le 15 juin prochain, un événement sous le thème de la bientraitance envers les personnes aînées.

Cet événement s'adresse à tous; intervenants, bénévoles, aînés et proches. Au cours de la journée, vous pourrez entendre différentes conférences sur le sujet, participer aux échanges ainsi que vous joindre à une marche symbolique pour la bientraitance.

Surveillez la page [Facebook de la TCRAL](#) afin d'en apprendre davantage sur cet événement et pouvoir vous inscrire le moment venu.

Publication d'un cadre de référence pour favoriser la bientraitance envers les personnes âgées

Le Secrétariat aux aînés du ministère de la Santé et des Services sociaux vous informe de la récente publication du Cadre de référence - Favoriser la bientraitance envers toute personne âgée, dans tous les milieux et tous les contextes. Celui-ci s'inscrit dans la foulée des mesures phares et structurantes du Plan d'action gouvernemental pour contrer la maltraitance envers les personnes âgées 2022-2027, dans lequel une orientation entière est consacrée à la bientraitance.

Le Cadre de référence comprend une version revisitée de la définition de la bientraitance et traduit une volonté gouvernementale de promouvoir des stratégies d'action et des pratiques favorisant la bientraitance et applicables à tous les contextes et à tous les milieux, que ce soit dans la communauté, à domicile, en milieu de vie alternatif ou en milieu de travail. Les approches et pratiques qui y sont proposées s'appuient sur les connaissances actuelles en matière de bientraitance.

N'hésitez pas à consulter le Cadre de référence et à le faire connaître à vos partenaires!

Source : MSSS



Ce document s'adresse à toute personne et à tout type d'organisation, incluant les municipalités, qui souhaitent valoriser et promouvoir des pratiques bientraitantes envers les personnes âgées, quel que soit leur contexte, leur situation ou leur milieu. Des repères visant à accroître le savoir-être et le savoir-faire bientraitant ainsi que des stratégies pour favoriser la bientraitance dans la communauté, à domicile, en milieu de vie alternatif et en milieu de travail y sont notamment présentés.

[Consulter le document](#)

Il est aussi possible de consulter le site du gouvernement du Québec, quebec.ca.

Agir en bientraitance pour le bien-être des personnes âgées

[En savoir plus](#)

QUOI DE NEUF?

LOI 6.3 VISANT À LUTTER CONTRE LA MALTRAITANCE ENVERS LES ÂÎNÉS ET TOUTE PERSONNE MAJEURE EN SITUATION DE VULNÉRABILITÉ

Deux rapports concernant la lutte contre la maltraitance ont été publiés sur le site des publications du MSSS.

Produits annuellement, ils vous permettront d'en apprendre davantage sur la Loi visant à lutter contre la maltraitance et le déploiement des procédures d'intervention concertées pour l'année 2021-2022.

TOUS CONCERNÉS

RAPPORT ANNUEL 2021-2022

Vous souhaitez en savoir davantage sur les obligations des établissements du réseau de la santé et des services sociaux en matière de lutte contre la maltraitance ?

Vous pouvez consulter le rapport annuel 2021-2022 : Tous concernés. Cliquez [ICI](#)

Ce rapport concerne le chapitre II de la Loi visant à lutter contre la maltraitance envers les aînés et toute autre personne majeure en situation de vulnérabilité.

AGIR EN CONCERTATION

RAPPORT ANNUEL 2021-2022

Depuis 2018, des processus d'intervention concertés sont déployés au Québec afin d'assurer une meilleure protection aux aînés et adultes en situation de vulnérabilité victimes de maltraitance.

Vous souhaitez en connaître davantage sur les éléments inclus au chapitre III de la Loi visant à lutter contre la maltraitance envers les aînés et toute personne majeure en situation de vulnérabilité ?

Vous pouvez consulter le rapport annuel 2021-2022 : Agir en concertation. Cliquez [ICI](#)

CISSS des Laurentides

Déploiement de la structure de gouvernance

En concordance avec les différentes obligations découlant de la Loi visant à lutter contre la maltraitance envers les aînés et toute personne majeure en situation de vulnérabilité, le CISSS des Laurentides déploie actuellement une structure de gouvernance forte dans le but de renforcer les différentes actions déjà en place, de prendre en charge plus efficacement les situations et d'en diminuer les impacts sur les personnes qui en sont victimes.

La volonté de l'établissement d'être proactif dans la lutte contre la maltraitance envers toute personne majeure en situation de maltraitance amène chacune des directions à désigner des personnes clés qui seront en mesure d'accompagner leur équipe respective en vue de mettre fin aux différentes situations de maltraitance repérées.

Au cours des prochaines semaines, plusieurs formations auront lieu afin d'outiller le personnel. La politique de l'établissement sera mise à jour tel qu'exigé par la Loi et le processus d'intervention concerté (PIC) sera déployé pour l'ensemble des clientèles visées par la Loi.

**Centre intégré
de santé
et de services sociaux
des Laurentides**

Québec 

**La tendance est à la
bienveillance!**



Depuis janvier 2023, vous avez peut-être aperçu diverses publications dans le cadre de la campagne de sensibilisation qui se déroule concernant la bienveillance des personnes proches aidantes (PPA). Cette campagne vise à inciter les PPA et leur entourage à consulter les différents outils sur la bienveillance.

Pour accéder au site Proche aideance Québec et aux différents outils : cliquez [ICI](#).

Les personnes proches aidantes peuvent aussi vivre différentes situations de maltraitance. Plusieurs outils sont disponibles et s'adressent aux intervenants, aux personnes proches aidantes, ainsi qu'à leur entourage.

Pour consulter le plan action gouvernemental pour les personnes proches aidantes 2021-2026 – Reconnaître pour mieux soutenir, cliquez [ICI](#).



Campagne sur la bienveillance

En novembre dernier, la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ), en collaboration avec le Regroupement québécois des résidences pour aînés (RQRA) et le Réseau québécois des organismes sans but lucratif d'habitation (RQOH) a lancé la campagne de sensibilisation portant sur la bienveillance. Deux messages concernant des gestes à adopter dans le respect des personnes âgées : **Merci de cogner avant d'entrer** et **Merci de m'expliquer les frais qu'on me charge**. Pour en savoir davantage ou télécharger les outils, CLIQUEZ [ICI](#).



La maltraitance envers les personnes âgées ayant des incapacités

L'Institut universitaire de première ligne en santé et services sociaux (IUPLSSS), en collaboration avec Marie Beaulieu et l'Office des Personnes Handicapées du Québec (OPHQ), lance trois outils :



- [Le guide « *Intervenir en contexte de maltraitance de personnes âgées ayant des incapacités – Guide pour soutenir la réflexion des personnes intervenantes des réseaux public et communautaire* »](#) présente les connaissances sur la maltraitance envers les personnes âgées ayant des incapacités, la bientraitance comme approche d'intervention et six conditions gagnantes pour intervenir auprès des personnes âgées ayant des incapacités en situation de maltraitance.

- [L'aide-mémoire](#), tiré du guide, « *Six conditions gagnantes pour intervenir auprès des personnes âgées ayant des incapacités et leurs proches en contexte de maltraitance* » offre une synthèse visuellement attrayante des éléments-clés guidant la pratique.
- [Le dépliant à l'intention des personnes âgées ayant des incapacités et de leurs proches](#) vise à permettre aux personnes concernées de reconnaître la maltraitance et de faire une demande d'aide auprès des ressources disponibles.

Terminologie sur la maltraitance envers les personnes âgées

Définition : « Il y a maltraitance quand une attitude, une parole, un geste ou un défaut d'action approprié, singulier ou répétitif, se produit dans une relation avec une personne, une collectivité ou une organisation où il devrait y avoir de la confiance, et que cela cause, intentionnellement ou non, du tort ou de la détresse chez une personne adulte. »

(Définition inspirée de celle de l'OMS (2002). The Toronto Declaration on the Global Prevention of Elder Abuse et de la Loi visant à lutter contre la maltraitance envers les aînés et toute autre personne majeure en situation de vulnérabilité (RLRQ, chapitre L-6.3)

La terminologie est disponible sur le site de la Chaire de recherche sur la maltraitance envers les personnes âgées : cliquez [ICI](#) pour la consulter.

Le Comité québécois de terminologie sur la maltraitance envers les personnes âgées sous la direction de la Chaire de recherche sur la maltraitance envers les personnes âgées a publié un document explicatif concernant la terminologie. Pour le consulter, cliquez [ICI](#).

**La maltraitance
chez les personnes âgées :
pour y mettre fin,
il faut la voir et en parler.**

Ligne Aide Abus Aînés
1 888 489-2287



Mois de la prévention de la fraude : Flairez l'arnaque

Voici quelques liens utiles et initiatives dans le cadre du mois de prévention de la fraude :

Vidéos de sensibilisation sur la fraude :

Gendarmerie royale du Canada : [Le cri du cœur](#)

Sûreté du Québec : [Fraudeur demandant des cartes de crédit ou de débit](#)

Sites internet:

AMF : [Prévention de la fraude | AMF \(lautorite.qc.ca\)](#)

Site de la SQ : [Prévention de la fraude - Sûreté du Québec \(gouv.qc.ca\)](#)

ÉDUCALOI : [Les aînés et la fraude financière](#)

Gendarmerie royale du Canada : [Les pertes liées à la fraude atteignent un nouveau record historique au Canada](#)

Centre antifraude du Canada : [Fraudes récentes](#)

Les coordonnateurs régionaux spécialisés en matière de lutte contre la maltraitance envers les personnes âgées, en partenariat avec la Sûreté du Québec et le Service de Police de la Ville de Montréal, vous invitent à participer à des conférences virtuelles sur les risques associés à la fraude. Elles sont offertes à tous, en français et en anglais. Pour y participer, conservez précieusement le lien ci-dessous et partagez-le aux personnes intéressées :

- [Pour les intervenants anglophones : 29 mars 2023, 11 h 30 à 13 h 30 \(sur Teams\)](#)
- [Pour les aînés anglophones : 28 mars 2023, 13 h à 14 h \(sur Zoom\)](#)

Vous souhaitez tenir une activité de sensibilisation au sujet de la fraude ?

Différents partenaires de la région offrent des activités de sensibilisation sur la fraude et ce, tout au long de l'année. En voici quelques-uns :

L'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR) Laval-Laurentides propose l'atelier : **Serez-vous le prochain poisson ?** Pour plus d'information, contactez Mme Brigitte Tremblay au : 450 978-0807

La FADOQ région Laurentides propose le programme de sensibilisation [Aîné-Avisé](#).

Les services de police (municipaux et Sûreté du Québec) offrent des ateliers de prévention et sensibilisation sur la fraude. N'hésitez pas à les contacter.

Pour plus d'information : kathleen.gagnon.sommets@ssss.gouv.qc.ca



Ce n'est pas correct !

Voisins, amis et familles présents
pour les personnes âgées



Aider les témoins à agir !

Les témoins de situations de maltraitance savent souvent que quelque chose n'est pas correct, que ça ne va pas, mais savent rarement comment porter assistance. Le programme **Ce n'est pas correct ! Voisins, amis et familles présents pour les personnes âgées** pallie ce manque en amenant ces personnes à reconnaître les indices de maltraitance chez les personnes âgées de leur entourage et à poser des gestes simples et pratiques pour apporter leur aide avec respect et de manière sécuritaire.

Venez assister à une séance virtuelle de sensibilisation « Ce n'est pas correct ! »

Ouvert à tous ! Population, intervenants, bénévoles.

Mercredi le 3 mai 2023 de 13 h 30 à 15 h 30

Pour information et inscription : jsirois@caaplaurentides.org



15 juin : Surveiller la prochaine parution du bulletin de liaison pour contrer la maltraitance et promouvoir la bienveillance afin d'être informé des différentes activités à venir dans le cadre de la journée mondiale de lutte contre la maltraitance envers les personnes âgées.

Pour obtenir du matériel de sensibilisation vous pouvez écrire à :
kathleen.gagnon.sommets@ssss.gouv.qc.ca

RESPONSABLE :

Kathleen Gagnon

Coordonnatrice régionale en matière de lutte contre la maltraitance envers les personnes âgées

COLLABORATRICE :

Sylvie Bruyère

Agente administrative

PARUTION DU PROCHAIN BULLETIN : juin 2023

DATE DE TOMBÉE DES ARTICLES : 15 mai 2023

Vous souhaitez faire connaître une activité ou un évènement?

Vous désirez faire paraître un court texte en lien avec la lutte contre la maltraitance envers les personnes âgées?

Vous avez des commentaires ou des suggestions?

Faites-les parvenir à l'adresse suivante :

kathleen.gagnon.sommets@ssss.gouv.qc.ca

